



CLIMATISATION



MARTAA

7 bis allée de l'île Gloriette - 44093 Nantes

Tél: 02 40 08 72 10

Mail: edd.martaa@chu-nantes.fr - Site: www.martaa.fr

Positionnement des télécommandes

Constat :

Nous constatons que les télécommandes de régulation (Mode / T consigne / Débit) des PAC air/air possède un thermostat intégré. Cependant, les télécommandes ne sont pas positionnées dans l'ambiance mais dans les bureaux.

Incohérence entre « espace à climatisé » et « localisation du thermostat ».



Action potentielle :

Afin de réduire la consommation électrique du poste climatisation et d'améliorer le confort des occupants, nous préconisons de placer la télécommande au sein des espaces climatisés. Un coffret sous clé peut permettre de laisser les télécommandes dans les espaces climatisés.



Consignes de température et débit d'utilisation

Constat :

Nous constatons que les unités de vie possèdent un système de rafraîchissement par PAC air/air. Les valeurs de consigne de température du site sont gérées manuellement par les utilisateurs. Les températures réglementaires de chauffage et de climatisation sont respectivement de 19°C et 26°C. De plus, une vitesse de soufflage trop élevée peut engendrer un inconfort thermique (courant d'air froid) pour les occupants et une consommation électrique plus élevée.



Action potentielle :

Afin de réduire les consommations électriques du site, nous préconisons :

- de sensibiliser les utilisateurs ou de bloquer les consignes de température sur un minimum de 25°C en été.
- de ne pas utiliser les PAC pour chauffer l'espace (froid seulement),
- d'arrêter les systèmes en inoccupation,
- d'utiliser de préférence les unités intérieures en petite vitesse.

En général, une diminution (hiver) ou une augmentation (été) de la température de 1°C, équivaut à une diminution de la consommation de 3%.